

PV/COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 03 septembre 2021

L'an deux mille vingt-et-un le trois septembre, à 20h00, le Conseil Municipal de la commune de Chalus, convoqué le 27 août 2021, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur LIGNIERE Frédéric, maire.

Présents : M. BEAUNE Patrice, Mme BESSON Estelle, Mme BOUGUENNEC Annie, Mme ISRAEL Françoise, M. LIGNIERE Frédéric, M. MARQUES DE SOUSA FREITAS Sabino, M. OLLE Alain, M. TARDIVEL Ghislain, M. THIALLIER Gérard, M. VACHER Jean-Pierre et M. VERNEYRE Richard.

Absents/ Excusés :

Secrétaire de séance : Mme. BESSON Estelle

ORDRE DU JOUR

- Modification de statuts du SIEG
- Changement de logiciel de comptabilité et de gestion de la commune
- Convention d'occupation précaire
- Nomination de nouveaux régisseurs
- Proposition de location de terrains communaux
- Projet d'aménagement du jardin communal
- Projet d'utilisation des amendes de police
- Questions et informations diverses

En ouverture de séance, Mr le Maire présente Mme GRANDCHAMPS Marie, nouvelle secrétaire de mairie aux membres du conseil municipal avant de la libérer.

Approbation du compte - rendu de la réunion du 18 juin 2021

Le compte-rendu de la réunion du conseil municipal du 18 juin n'amenant pas de remarques particulières,

le Conseil Municipal adopte à l'unanimité le compte rendu précédent.

1.Modification de statuts du SIEG

Présentation rapide du courrier reçu.

Le conseil municipal à l'unanimité émet un avis favorable à la modification statutaire.

2.Changement de logiciel de comptabilité et de gestion de la commune

Le Maire informe le conseil municipal qu'il lance une étude pour éventuellement remplacer le logiciel de comptabilité et gestion de la commune (actuellement JVS mairie système)

3.Convention d'occupation précaire

Demande de logement d'une famille (couple avec un enfant le week-end) dans l'attente de trouver une maison à acheter. Le maire effectue la lecture de la convention. Elle se porte sur le logement 1G et prend effet à partir du 07 septembre pour une durée de 4 mois renouvelable avec toutefois une

date limite de fin de location fixée au 30 avril. Le montant du loyer est de 350€ / mois.

Le maire soumet cette convention au vote qui est acceptée à l'unanimité.

4. Nomination des nouveaux régisseurs

M. le Maire explique la nécessité de nommer le régisseur principal Mme BOUGUENNEC Annie en remplacement de Mme JONCOUX Annie et de Mme GRANDCHAMPS Marie en régisseur adjoint en remplacement de Mr CARITEAU Fabrice.

Vote à l'unanimité

5. Proposition de location de terrains communaux

Monsieur Laurent MANLHIOT a contacté la mairie afin de se renseigner sur la possibilité de louer la parcelle ZI 125 lieu-dit « LA CHAUX GRANDE » d'une superficie totale de 8ha 29a 90ca.

Une discussion est menée sur l'établissement du futur bail et des obligations qui devront y figurer.

Le Maire procède à la lecture d'un courrier adressé au conseil municipal provenant de la société de chasse et concernant le droit de chasse sur les terrains communaux.

6. Projet d'aménagement du jardin communal

Les travaux de terrassement et de création du terrain de boules ont été effectués cet été. L'aménagement (table de tennis de table, tables de pique-nique et bancs) sera réalisé ultérieurement. Une demande de subvention globale auprès du conseil départemental au titre du plan de relance est en cours

7. Projet d'utilisation des amendes de police

Le projet concernant la mise en œuvre de gardes corps sur des rues communales au titre des subventions amendes de police est présenté au conseil municipal qui l'adopte à l'unanimité.

8. Questions / Informations diverses

Un tour de table est effectué :

- Une discussion est lancée concernant l'aide aux transports scolaires versée aux familles par la mairie. L'aide sera donnée sur présentation d'une facture acquittée.

- Le Maire informe le conseil municipal que plusieurs conflits de voisinage ont eu lieu cet été.

- Il est constaté qu'à divers endroits dans la commune, des arbres ou des haies de propriété privée empiètent sur la voirie voire abiment le goudron de celle-ci. Il est suggéré d'établir un courrier informant de façon générale tous les habitants afin que chacun s'assure du bon entretien de leur propriété.

- Le Maire rend compte au conseil qu'il a recontacté le porteur du projet de méthaniseur en lui rappelant qu'il devait venir présenter ce projet à la population. Il nous recontacte courant septembre.

- Mr Vacher informe les membres du conseil qu'il souhaite toujours effectuer une formation informatique aux gens du village qui le désirent. Celle-ci pourrait se tenir dans la salle du conseil. De petits travaux sont nécessaires pour amener les connexions. L'association des maires ruraux nous a doté d'ordinateurs à cet usage.

- L'idée de mettre une boîte à livre dans le village a été émise. Il faut trouver le lieu et le contenant.

- Un point est fait sur la location des gîtes cet été et malgré un mois de juillet timide, le bilan est positif et le retour des locataires très satisfaisant.
- L'achat d'une bétonnière qui serait alimentée par le tracteur est exposé. Une étude va être réalisée sur l'intérêt de cet investissement.
- Suite aux orages estivaux, certains chemins du village ont été détériorés. Un état des lieux va être effectué.
- Prévoir prochainement une réunion du CCAS.
- Problème sur la station d'épuration : lit d'épandage et chasse d'eau ne fonctionnent pas. L'agglomération d'Issoire (en charge de l'assainissement) a été informée.
- Travaux à Saint Germain Lembron, les transports scolaires vont être avancés de 10 minutes le matin à partir du lundi 06 septembre.

Séance levée à 22 h 30

